

aux producteurs qu'aux consommateurs, faiblesse du mécanisme de détermination des prix et niveau des revenus gagnés par la plupart des producteurs, une foule de politiques disparates, financées sur une base compétitive par les gouvernements provinciaux, viennent encore compliquer la situation en entraînant inévitablement une surproduction chronique dans l'industrie du boeuf, et seul un programme national peut les remplacer. Nous examinerons ici comment ces programmes peuvent permettre de régler les problèmes relevés et dans quelles mesures ils sont réalisables.

1. Modèle de la Commission canadienne du blé

Le principal objet de ce modèle est la mise en place d'un régime de commercialisation méthodique comportant une intervention minimale dans le fonctionnement du marché. Le gouvernement fédéral créerait, par voie législative, un organisme national chargé de mettre en place un système centralisé de commercialisation du boeuf. Des agents nommés par le gouvernement fédéral administreraient le programme, probablement à partir d'une base établie dans l'Ouest, et les producteurs y participeraient à titre consultatif. Le principal objectif en serait la création d'un système obligatoire d'enchères électroniques pour la mise en marché des bovins d'abattage dans tout le Canada. Les acheteurs feraient leur offre selon la méthode des enchères dégressives, suivant les principales catégories et le sexe, le prix étant fixé par l'offre la plus haute et les quantités étant ensuite offertes à ce prix. Seul le premier enchérisseur serait assuré d'obtenir la quantité demandée. Des escomptes seraient normalement négociés en fonction des diverses catégo-